



Des épreuves du bac... sans concertation

Communiqué de l'APHG

samedi 27 avril 2019

Paris, le 27 avril 2019.

L'Histoire-géographie est particulièrement touchée par la réforme du lycée et du baccalauréat, qu'il s'agisse des contenus, de l'organisation des épreuves ou de l'apparition d'un enseignement de spécialité « pluridisciplinaire ». [1] La suppression de l'histoire-géographie de l'examen terminal au profit de trois épreuves de contrôle continu pour le tronc commun participe par ailleurs à la disparition de l'examen national qu'était le bac : malgré toutes les critiques que l'on pouvait formuler à l'encontre de celui-ci, comment se féliciter de ce que bon nombre d'entre nous vivent comme un recul républicain ?

Le texte officiel précisant la nature de l'épreuve de tronc commun et de l'enseignement de spécialité vient d'être publié [2]. Pour le tronc commun, il nous semble extraordinairement réducteur de prévoir, comme au Brevet des collèges, une épreuve de seulement deux heures pour les deux matières. Nous regrettons la disparition de la composition pour tous les élèves et exigeons que l'exercice proposé, une réponse à une question problématisée, mette en avant les capacités d'argumentation et de réflexion indispensables à la poursuite d'études supérieures. En géographie, la production graphique à partir d'un document que nous réclamions est une avancée notable, nécessitant une certaine réflexion et ne se bornant donc pas à restituer un croquis appris par cœur. Pour l'enseignement de spécialité, et sans la moindre consultation, une composition de deux heures est proposée en fin de première pour les élèves qui arrêteront cet enseignement. En terminale, si l'on souhaite améliorer la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur, la durée de l'épreuve devrait être d'au moins quatre heures avec des exercices adaptés mais exigeants, témoignant d'une véritable volonté de former des citoyens critiques car éclairés.

La nature de l'épreuve des séries technologiques ne change pas. Nous réitérons toutefois notre incompréhension et notre opposition face à un programme trop lourd et inadapté, méconnaissant tant les difficultés liées à un horaire réduit à une heure trente par semaine, que les particularités des élèves concernés.

La réforme du lycée était souhaitable et attendue, de même que la réforme du bac : encore aurait-il fallu que celles-ci ne soient pas menées dans la précipitation, la verticalité et l'ignorance des remontées de terrain, et que la calculette ne l'emporte pas une fois de plus sur le bon sens aux dépens des louables ambitions initiales.

Le Bureau national de l'APHG.

L'APHG aux avant-postes de la défense des disciplines et des professeurs : l'École de la confiance ne se décrète pas... Le calendrier des réunions : l'APHG reçue ; l'Association professionnelle des Historiens et des Géographes

• **26 mars** : CSP (programmes d'EMC)

- **20 mars** : CSP (programmes du tronc commun HG et de la spécialité)
- **14 mars** : CSP (programme de l'option DGEMC)
- **8 mars** : audience Dgesco (LP)
- **13 février 2019** : audience cabinet du Ministre (LP)
- **10 décembre** : CSP (programmes LP)
- **21 novembre** : audience Dgesco (programmes seconde, première générale et technologique et spécialité)
- **15 novembre** : audience cabinet du Ministre (LP)
- **3 octobre 2018** : CSP (programmes seconde, première générale et technologique et spécialité)

© **Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes* - Tous droits réservés. 27/04/2019.**

Illustration : L'Hôtel de Rochechouart à Paris - Ministère de l'Education nationale. © Marc Charbonnier / APHG - tous droits réservés.

Notes

[1] JORF n°0162 du 17 juillet 2018, texte n° 15. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affi...>

[2] En ligne : <http://cache.media.eduscol.educatio...>